



Newsletter Formation forestière

Avril 2014

Codoc

1. Déterminer les arbres et arbustes grâce à Codoc-App
2. Révision du chapitre Sylviculture
3. Nouvelle publication: «Pratique de la formation»
4. «coup d'pouce»: Les forestiers-bûcherons savent-ils suffisamment bûcheronner à la fin de l'apprentissage?

Formation continue

5. CAQ Forêt: nouveau vice-président
6. CAQ Forêt: Faire reconnaître ce que l'on sait déjà – la nouvelle procédure de reconnaissance des acquis

Ortra Forêt Suisse

7. Changement au comité de l'Ortra Forêt Suisse

Divers

8. Lauréat du prix Binding pour la forêt 2014
9. Magazine «environnement» 1/2014 - Notre forêt
10. Les professionnels forestiers sont les bienvenus dans l'industrie du bois
11. Brochure «Maîtriser son apprentissage
12. Agenda

Codoc

1. Déterminer les arbres et arbustes grâce à Codoc-App

La révision du programme dendro.codoc vient de se terminer. Les utilisateurs y trouveront comme jusqu'ici des informations, des photos, des critères et des exercices de détermination d'arbres et d'arbustes. L'accès au programme se fait par internet sur www.dendro.codoc.ch. Les acheteurs du manuel Connaissances professionnelles Forestiers/ère/bûcheron/ne peuvent obtenir gratuitement le code d'accès demandé. Les apprentis le reçoivent de leurs enseignants et les autres acheteurs l'obtiennent auprès du secrétariat de Codoc (info@codoc.ch). L'accès au programme dendro.codoc sans acquisition du manuel coûte 25 francs.

2. Révision du chapitre Sylviculture

La révision du chapitre Sylviculture du manuel pour forestiers-bûcherons demande un peu plus de temps que prévu. Le texte révisé sera probablement disponible en format pdf dès juin et la version imprimée dès septembre 2014. Les détenteurs d'un manuel peuvent obtenir le nouveau chapitre (fichier pdf) gratuitement auprès de Codoc. La nouvelle version papier du chapitre coûte 12

francs (frais de port inclus). Elle est gratuite pour les apprentis et les enseignants des écoles professionnelles. Commande: www.codoc.ch > Shop

3. Nouvelle publication: «Pratique de la formation»

Codoc a revu et développé l'ancien dépliant «La bonne instruction». La nouvelle publication aura la forme d'un carnet pratique à l'intention des formateurs en entreprise et des instructeurs CI. Ce petit manuel traite entre autres des thèmes suivants: Que signifie apprendre? Comment préparer une leçon? A quoi faut-il prêter attention durant l'enseignement? Comment évaluer les résultats? «Pratique de la formation» sera disponible dès fin avril. Commande: www.codoc.ch > Shop

4. «coup d'pouce»: Les forestiers-bûcherons savent-ils suffisamment bûcheronner à la fin de l'apprentissage?

Les entrepreneurs forestiers se plaignent souvent que les prestations des forestiers-bûcherons fraîchement diplômés ne suffisent plus. Le prochain numéro de «coup d'pouce», qui sortira fin avril, traitera de cette question en détail. Comme à l'accoutumée, ce premier numéro de l'année présentera aussi un riche programme de formation continue. Chacun peut obtenir le bulletin «coup d'pouce» gratuitement auprès de Codoc ou le télécharger.

Formation continue

[Vers le haut](#)

5. CAQ Forêt: nouveau vice-président

Le comité de l'Ortra Forêt Suisse a nommé François Parvex, forestier du *Groupement forestier des Agittes*, vice-président de la CAQ Forêt le 18 mars dernier. La CAQ s'engage prioritairement en tant que commission des examens professionnels de contremaître forestier, conducteur d'engins forestiers et de spécialiste câble-grue. Elle est également chargée de développer et surveiller le système modulaire de la formation continue du secteur forestier.

En savoir plus: <http://www.codoc.ch/fr/commissions/caq-foret/>

6. CAQ Forêt: Faire reconnaître ce que l'on sait déjà – la nouvelle procédure de reconnaissance des acquis

Pour être admis aux examens professionnels de contremaître forestier, de conducteur d'engins forestiers ou de spécialiste câble-grue, il est nécessaire de suivre un certain nombre de modules. Chacun de ces modules se termine par un contrôle de compétences. Il arrive que des candidats aient déjà acquis ces connaissances et aptitudes par une autre voie – par exemple par des cours. Dans de tels cas, il est possible de faire reconnaître ses compétences par une procédure de reconnaissance des acquis. Il s'agit alors de montrer comment les compétences demandées ont été acquises antérieurement.

Depuis le 1.1.2014, la procédure de reconnaissance des acquis est de la compétence de la CAQ Forêt. Une telle procédure est facturée 200 francs par module. [En savoir plus.](#)

Ortra Forêt Suisse

[Vers le haut](#)

7. Changement au comité de l'Ortra Forêt Suisse

Markus Steiner, garde forestier et vice-président de l'Ortra Forêt Suisse, a démissionné du comité pour raisons professionnelles. Il représentait l'Association suisse du personnel forestier au comité de l'Ortra Forêt Suisse. La représentation de cette association continuera à être assurée par Rolf Lüscher, garde forestier à l'Office des forêts du canton de Berne. Sa candidature doit

encore être confirmée le 6 mai prochain par l'assemblée générale de l'Ortra Forêt Suisse. En savoir plus: www.ortra-foret.ch

Divers

[Vers le haut](#)

8. Lauréat du prix Binding pour la forêt 2014

Cette année, le Prix Binding pour une gestion exemplaire de la forêt récompense le *Syndicat d'entretien des forêts* «Schwändeliflue» à Flühli (LU). Ce dernier reçoit ce prix de l'environnement le mieux doté de Suisse pour son modèle entrepreneurial exemplaire. Le syndicat démontre comment de petits propriétaires de forêts privés peuvent collaborer avec succès et utiliser le potentiel de leur forêt dans l'intérêt de la collectivité. En savoir plus: <http://www.binding-stiftung.ch/fr/fluehli-lu.php>

9. Magazine «environnement» 1/2014 - Notre forêt

Le dernier numéro du magazine de l'Office fédéral de l'environnement met l'accent sur la forêt. Le dossier «Notre forêt» traite des thèmes très variés tels que «Le bois est un matériau à grand potentiel», «Des prestations qui ont un coût», «La pression croît sur les zones sylvestres», «Défricher parfois, compenser toujours», «Sus aux cynips et autres menaces exotiques!». Télécharger [le magazine ou des articles](#).

10. Les professionnels forestiers sont les bienvenus dans l'industrie du bois

Les forestiers-bûcherons CFC ont aussi la possibilité de poursuivre leur carrière dans l'industrie du bois. Grâce à une formation modulaire, ils peuvent devenir par exemple spécialistes du bois, option négociant/e en bois. Ils sont alors chargés des achats auprès des entreprises de transformation du bois. Une autre possibilité est la formation de deux ans permettant d'obtenir le titre de «Technicien-ne diplômé-e ES en technique du bois». Ces formations sont aussi liées à de la pratique professionnelle dans la branche. L'organisation faitière «industrie du bois suisse» a récemment publié une brochure détaillée sur les diverses spécialisations possibles par une formation continue. Informations: [Site «industrie du bois suisse](#)». [Télécharger la brochure](#).

11. Brochure «Maîtriser son apprentissage

Le syndicat Travail.Suisse vient de publier un [guide pratique](#) «Maîtriser son apprentissage». Cette brochure de douze pages s'adresse aux jeunes qui commencent une telle formation. Elle les informe de leurs droits et devoirs et offre conseils et astuces pour se trouver rapidement à l'aise dans l'entreprise et à l'école professionnelle. Le CSFO (Centre suisse de services pour la formation et l'orientation professionnelle) publie également la [brochure](#) officielle des cantons «Guide de l'apprentissage», à l'adresse des parties contractantes. Source: [Panorama Actualités](#), 05/2014

12. Agenda

30.04.2014 – à Zollikofen (Berne) – Etudiant-e d'un jour à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) – [en savoir plus](#).

07.05.2014 – in Villars-sur-Glâne – Relations publiques en forêt avec des adultes – www.fowala.ch

26.06.2014 – lieu à déterminer – Quelle est la taille d'une entreprise forestière prospère? – www.fowala.ch

8.5.2014 – Débat Société forestière suisse (SFS): Ma forêt – entretiens avec

des propriétaires de forêt privée, «Holzsaal» au jardin botanique de Brüglingen, près de Bâle. www.forstverein.ch

16.5.2014 – Planification et contrôle en forêt pérenne. Cours du groupe de travail «Planification et gestion des forêts». www.fowala.ch

Votre profil: [changer](#) ou [effacer](#).